SI•EN UNSA Fen

L'inspection

Réalités et Prospective

Syndicat des Inspecteurs de l'Education Nationale

Bulletin mensuel n° 35
11 mars 1997

SOMMAIRE

Éditorial 1

VIE SYNDICALE
Comptes rendus d'audience
- à la Direction des Ecoles 3
- à l'Inspection Générale 3

Evaluation des frais kilométriques ... 5

NOTRE MÉTIER
Membres du Jury du concours de recrutement des IEN 3
Une lecture d'IEN, critique du rapport de l'IGEN 4

PREPARATION DU CONGRES
Professions de foi :
- Premier degré 6
- Enseignement technique 8

Responsables académiques 9
Bulletins de vote
- rapport d'activité 10
- élections au BN 12

Traitements et indemnités 5

Nos peines 2

Pour les abonnés : quatre enveloppes en quatrième de couverture destinées aux votes

L'inspection n° 35
Directeur de la Publication :
Michel MARUCELLI
Maquette : Renée HASIAK
Commission paritaire : 3 323 D 73 S
ISSN : 1251-2028
Imprimerie et photocomposition : FEN
Publicité : ARIANE SPONSOREGIE
Olga Diaz -01 41 08 01 01
Le prix du numéro est compris dans la cotisation syndicale, pour les personnes extérieures au secteur de syndicalisation couvert par le SI.EN, le prix du numéro est de 50 F l'abonnement annuel de 400 F
SI.EN-Fen
21 rue Lalande - 75014 PARIS
Tel : 01 43 22 68 19

ÉDITORIAL

«Vérifier, à partir d'un échantillon, la pertinence et la validité d'une mesure avant de la généraliser, telle a été, telle est encore la façon d'agir de tous ceux qui, aux vérités révélées, préfèrent les vérités construites avec l'assentiment de tous. Telle est aussi la seule manière de faire de tous ceux qui font vivre le système éducatif, acteurs à part entière du changement, et non pas relais inertes de décisions venues d'en haut.»

C'est ce que le ministre de l'Education nationale rappelait avec vigueur dans le préambule du rapport d'étape du *Nouveau Contrat pour l'Ecole* présenté au Parlement en novembre 1996 ; le SI.EN-FEN ne peut qu'y souscrire pleinement tout en constatant qu'il existe cependant quelques écarts entre les principes affirmés et leur application…

Acteurs, tout autant que d'autres, du système éducatif qu'ils font vivre, les inspecteurs ont même la faiblesse de penser qu'ils ont un rôle particulier à jouer dans les changements et les innovations.

Ils sont aussi très bien placés pour savoir qu'ils ne sont en rien des relais inertes chargés de transmettre des décisions venues d'en haut.

C'est pourquoi le SI.EN-FEN regrette vivement que le ministre n'ait pas apporté une égale vigueur dans sa "façon d'agir" pour ce qui relève de l'inspection et de l'évaluation, des missions des inspecteurs et, plus généralement, de l'encadrement.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir formulé, dans le cadre des négociations ouvertes depuis novembre 1995 par François Bayrou, un certain nombre de propositions visant à clarifier et à préciser nos missions, mais qui sont restées, à ce jour, sans écho malgré les nombreuses relances de notre syndicat.

Quel sens donner à un aussi long silence ? Auprès de qui obtenir les réponses ? Avec qui désormais, au sein du ministère, dialoguer sur l'inspection et l'évaluation si ce n'est avec le ministre lui-même ?

Entre temps, le SI.EN, lors du congrès de la FEN, à Rennes, pourra confronter sa réflexion à celle de ses différents partenaires dans les débats prévus sur l'évaluation des services et des personnels.

"*La lettre aux IEN*", d'initiative récente, adressée aux seuls inspecteurs chargés d'une circonscription du premier degré par le groupe de l'enseignement primaire de l'Inspection Générale, ne saurait en rien se substituer aux réponses que nous attendons du ministre.

Pour l'heure, nul ne peut douter qu'à l'issue de son propre congrès, début avril, le SI.EN-FEN aura avancé dans sa propre réflexion aussi bien que dans la recherche des voies et des moyens pour se faire entendre. Comme il a toujours su le faire.

Michel Marucelli
25 février 1997

Vie syndicale

Agenda depuis le bulletin n° 34

5 février	MEN/Commission spécialisée Lycées (R. Hasiak)
6 février	FEN/Réunion de travail sur le thème central (*Evaluation*) du congrès de Rennes (M.Marucelli)
10 février	FEN/Exécutif fédéral (R. Hasiak)
12 février	Congrès départemental FEN/Manche (M. Le Bohec)
20 février	* MEN/Audience Direction des Ecoles/M. Moulin (G. Santarelli, M. Le Bohec, M. Marucelli)
	* MEN/Inspection Générale - audience auprès de M. Darcos, Doyen (J. Bilak, M-P Collet, M. Cruchet, M. Le Bohec, M. Marucelli, C. Pierret)
24 février	FEN/Exécutif fédéral (R. Hasiak)

Nos peines

Nous avons appris le décès survenu pendant les vacances d'été de

René BARRE

IEN-ET retraité de l'académie de Rennes.
Nous nous associons au deuil de sa famille.

Nous venons d'apprendre la disparition, survenue le 2 février 1997 de

Lucien LEQUAIN

Ancien IET industriel garçons (STI) à Strasbourg puis à Besançon, il fut de 1967 à 1968 le troisième Secrétaire Général du SNIET . Nommé, en 1974, DAFCO dans l'académie de Besançon il prend sa retraite en 1986.
Nous nous associons au deuil de sa famille

Henri BAYLAC n'est plus...

Les rayons d'un soleil presque printanier éclairent les coteaux du Volvestre et du Lauragais qu'il parcourut si souvent, depuis huit ans, au cours des visites, réunions, animations organisées avec tant de soin, de scrupuleuse méthode, dans les deux circonscriptions dont il eut successivement la responsabilité en Haute-Garonne : Rieux-Volvestre et Villefranche-de-Lauragais.

Il venait d'avoir cinquante-cinq ans...

Enfant du pays toulousain, amoureux de la nature, de la montagne ariégeoise, son refuge, il fut instituteur dès 1962, puis professeur en 1969 avant de devenir conseiller en formation continue au rectorat de Toulouse en 1973 où, pendant des années, on apprécia le sérieux et l'efficacité de son action.

Henri BAYLAC s'est, par ailleurs, intéressé très tôt aux questions de protection sanitaire et sociale qui n'ont pas manqué d'être en débat dans le pays au moment des ordonnances sur la Sécurité sociale de 1967. Son exigence de justice et de progrès social, il la manifestera par son action de correspondant mutualiste sur le terrain, puis en étant candidat à la commission administrative de la MGEN où il est élu en juin 1973. Il entre au Bureau départemental après l'élection de juin 1975.

A partir de cette date et pendant plus de vingt ans, son action ne s'est jamais ralentie, bien au contraire. Il est membre assidu de nombreuses commissions de travail : adhésions, ré-examen du système prestataire, préparation des plans quinquennaux, de l'orphelinat...

La MGEN n'oubliera pas ce militant social, responsable de commissions, Trésorier adjoint, ayant le sens inné de la solidarité et du compagnonnage.

Reçu au concours de recrutement des IEN en 1985, il exerça d'abord dans l'Aveyron, à Rodez, avant de regagner son département d'origine.

On le voit, Henri était un homme engagé, au service des enfants, des écoles, des maîtres et de la société : Inspecteur de l'Education Nationale, mais aussi élu municipal à Saint-Orens, également Responsable académique du SI.EN-FEN jusqu'en 1995, sans oublier sa mission sur l'informatique à l'Ecole, pour tout le département, et sa participation aux organismes coopératifs en tant que membre actif de l'équipe départementale de l'OCCE depuis 1989.

Quand la maladie l'atteignit, voilà à peine plus d'un an, il lutta, minimisa son mal, il trouva la force de travailler dans des conditions physiques très dures et nous avons salué son courage.

Henri, notre camarade, homme droit et intègre, collègue dévoué, militant mutualiste et syndical, va laisser un grand vide dans nos rangs.

Longtemps nous garderons le souvenir de cet ami fidèle, épris de solidarité, fier de son métier de responsable dans l'Education nationale.

Puisse son exemple être un encouragement pour tous.

A sa femme, ses trois filles, en ce jour de deuil, tous les IEN du département présents au complet autour de l'Inspecteur d'académie ont marqué le témoignage de leur sympathie attristée.

Le 12 février 1997

Bernard Tissot
Responsable académique de Toulouse

Comptes rendus d'audience :

à la Direction des Ecoles

Michel Marucelli, Gaby Santarelli et Michel Le Bohec ont été reçus, le 20 février, par M. Moulin, à la Direction des Ecoles, pour un point sur la carte des circonscriptions 1er degré pour l'année scolaire 97-98. Cette réunion aura également permis d'aborder divers problèmes rencontrés par les IEN.

Carte des circonscriptions :

Le nombre de postes global reste stable, mais il y a redéploiement intra ou inter-départements.

1 - Morbihan : fermeture du poste Vannes III + Formation continue (vacant). L'affectation de ce poste n'est pas encore arrêtée.

2 - Côtes d'Armor : transformation d'un poste 1er degré, en poste 1er degré/ IUFM à Saint-Brieuc.

3 - Côte-d'Or : *transformation d'un poste 1er degré /IUFM en poste 1er degré ;
* transformation d'un poste 1er degré/IUFM en poste IUFM.

4 - Bouches-du-Rhône : transformation d'un poste 1er degré / IUFM en poste 1er degré ;
* transformation d'un poste 1er degré/IUFM en poste IUFM.

5 - L'évolution d'un poste 1er degré/ IUFM est encore en suspens dans les Alpes-Maritimes.

Equipes de circonscription

Nous avons demandé que les équipes de circonscription soient complétées là où il manquait des postes de secrétariat ou de conseiller pédagogique, (notamment en EPS).

La réponse a été des plus réservées quant à la création de postes de conseiller pédagogique EPS. Les postes actuellement créés concernent plutôt les arts plastiques et la musique.

Missions des IEN

Un constat : le volet «missions des inspecteurs» - qui faisait partie des négociations - n'a pas encore trouvé de traduction dans les textes.

Nous déplorons le vide, quant au premier degré, de la plupart des PTA. Il y a pourtant nécessité de fixer, en nombre très limité, les priorités et de se donner les moyens de les atteindre.

Langues étrangères à l'Ecole élémentaire

Là aussi une nécessaire adéquation entre les objectifs fixés et les moyens pour les atteindre s'impose.

Si nous avons souligné l'engagement des collègues dans la mise en place du dispositif, nous avons aussi souligné l'impérieuse nécessité d'en assurer la cohérence : en termes de recrutement et de formation (initiale et continue des enseignants) mais aussi en termes d'articulation école/collège.

à L'inspection Générale

Rencontre avec M. Darcos, Doyen de l'Inspection Générale

Une délégation du SI.EN-FEN composée de : Michel Marucelli, Jean Bilak, Marie-Paule Collet, Michel Cruchet, Michel Le Bohec, Claude Pierret, a été reçue le 20 février par M. Darcos, Doyen de l'Inspection Générale.

Nous avons pu aborder, d'une part les problèmes corporatifs et, d'autre part, les problèmes liés à nos missions et à l'exercice de ces missions.

S'agissant des problèmes corporatifs, la discussion a porté sur les points suivants :

retombées, pour les retraités, de l'évolution indiciaire de la carrière d'inspecteur, mise en oeuvre des dispositions relatives à l'accès des IEN au corps des IPR-IA, évolution de la carrière des IPR-IA, nombre trop limité de postes IPR-IA en regard de l'ensemble des missions qui leur sont confiées, perspectives du corps unique.

Les missions et les conditions de leur mise en oeuvre ont également pu être abordées, notamment :

la communication entre les Inspecteurs généraux, les IEN et les IPR-IA (demande de diffusion à l'ensemble des inspecteurs du rapport annuel des Inspecteurs Généraux...) ; la nécessaire clarification de nos missions (missions des I.O., réactivation du PTA,...). Nécessité de fixer des priorités, en nombre limité, tant pour les enseignants que pour les inspecteurs.

Les langues étrangères à l'école élémentaire: (implication des inspecteurs, les conditions d'une mise en oeuvre cohérente).

En ce qui concerne les IPR-IA, un groupe de travail, réuni à l'initiative de la DPDE, doit permettre une évolution de la situation, tant au niveau corporatif qu'en ce qui concerne les missions.

M. Darcos s'est montré bien au fait de notre situation et nous a paru partager largement nos préoccupations, qu'elles aient trait à l'évolution des corps d'inspection ou aux conditions d'exercice de nos missions.

Nous avons souhaité que puisse exister au ministère une théorie explicite sur la place des inspecteurs dans le système éducatif et sur les missions correspondantes.

Michel Le Bohec

IEN-1D, IEN-ET, IEN-IO ils sont membres du jury du concours de recrutement des IEN (session 1997)

IEN-1D
Duthy Gérard
Gilquin Jean-Claude
Herman-Bredel Josiane
Lepeuple Françoise
Mahieux Jacques
Rioult Jean

IEN-IO
Saugey Reine-Marie

IEN-ET
Bragard Danielle (Economie et gestion)
Bonnet Liliane (STI)
Malatray André (STI)
Ménagé Jacqueline (SBSSA)

Une lecture d'IEN, critique du document de l'IGEN "Evaluation et notation des personnels enseignants du premier degré"

Certains collègues, selon les départements, ont été plus «chanceux» que d'autres. Ils ont pu prendre connaissance du rapport 1996 de l'Inspection Générale, dont il a été question dans le bulletin syndical n°32. Notre collègue Jean-Pol ROCQUET, IEN à Chalons dans la Marne, a procédé en quelque 25 pages à une analyse précise du contenu du chapitre 5 concernant le premier degré. Faute de pouvoir la publier in extenso, nous en reproduisons toutefois, avec son accord, le «préambule imagé»... où il est question de basse-cour, de volaille et de plumes !...

Situation

Début septembre, trois documents sont remis aux IEN du département de la Marne. Ils traitent tous trois du métier d'inspecteur. Parmi les trois documents, le rapport de l'IGEN : *«Evaluation et notation des personnels enseignants du premier degré»*. Il porte l'inscription du MEN, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Suivent le titre et l'auteur : *«Inspection générale de l'EN»*. Une note manuscrite indique le cheminement hiérarchique.

La datation du document est établie : l'enquête a été réalisée dans le cours de l'année 1994-1995 (cf. lettre d'accompagnement des questionnaires). Le document est arrivé au rectorat 1e 15 juillet 1996, à l'IA le 17 juillet.

Un coup d'oeil rapide indique que le travail de l'IGEN correspond à sa mission d'évaluation : enquête, questionnaire, propositions et recommandations.

L'IEN, destinataire, s'attend à l'exercice de la fonction critique, propre à l'évaluation. L'attitude du lecteur consiste alors à faire des liens entre ce qui est écrit et sa pratique, à inscrire cette lecture dans une perspective de changement ; pour dire les choses familièrement et métaphoriquement, il s'attend à ce qu'on lui secoue les plumes ; il s'apprête à y laisser des plumes. Mais des plumes seulement, pas le plumage !

L'impression qui ressort d'une première lecture c'est qu'on «a plumé la volaille». Ce que fait l'IEN n'est pas assez. Et quand il le fait, il le fait mal. Rien ne trouve grâce au regard des IG. A l'exception de la correction de la langue dans laquelle sont rédigés les rapports d'inspection, tout le reste est accablant. Dans la basse-cour, les réactions sont défensives, la lecture change d'intention ; il s'agit dés lors de fourbir les armes. Parmi les réactions défensives :

A - Les projections : Ce sont les autres qui sont mauvais :

A1. les autres, c'est-à-dire les coqs de la basse-cour générale qui ont les plumes bien sales ;

A2. les autres, c'est aussi la volaille commune, parmi laquelle chaque volatile cherche à se distinguer. Ce qui est écrit ne concerne pas l'individu : il s'agit dés lors de se distinguer pour se valoriser ou de se confondre dans la masse des piètres poulets ; celui-ci va comparer sa moyenne d'inspections avec la norme, et, selon les cas, s'autogratifier et se dédouaner dans la culpabilité collective.

B - La rationalisation

Pour se défendre contre l'agression ressentie des arguments sont avancés : *"Le rapport d'inspection : mais personne ne le lit ! Surtout pas l'IA." "Le panel n'est pas suffisamment étoffé, ce n'était pas le bon moment, etc."*

C - Le déplacement

L'hostilité manifestée à l'égard de l'IGEN trouve un substitut désigné : le ministre et la hiérarchie reprenant en main les "francs-tireurs", les IA ou les recteurs, hiérarques modélisant les attitudes de leurs supérieurs.

D - La compensation

Si le constat est amer dans le domaine de l'inspection, il serait bien meilleur dans d'autres domaines ; et de citer la responsabilité des ZEP, des RASED, les regroupements pédagogiques, l'ARVEJ, les langues vivantes, la formation, le travail en commission lecture, BCD, maternelle, évaluation CE2/6ème, formation des directeurs, des PE, continue, initiale, etc.

E - La dénégation

Les problèmes posés par le rapport n'existent pas, ou ils sont faciles à résoudre. Dans le premier cas, il n'y a pas à en tenir compte ; dans le second, il n'y a qu'à appliquer.

... Et bien d'autres réactions défensives selon la personnalité de chacun, du fantasme à la sublimation.

II - Préalables à une seconde lecture (métaphore pittoresque)

Une fois la première impression et les réactions dépassées, reste une image professionnelle, inscrite dans le rapport. Il faut considérer le reflet peu flatteur comme ressemblant malgré tout. Et dans le reflet, la réflexion.

C'est bien un portrait, peut-être une caricature, qui est brossé par l'IGEN ; mais l'image n'est jamais fidèle, surtout lorsque c'est le sujet même du portrait qui la perçoit. L'IEN sait que cette image n'est pas lui, pas intégralement ; il sait et sent que quelque chose de fondamentalement existentiel échappe au portrait ; il se voit caricaturé, réduit, déformé ; et pourtant, il sait aussi qu'il y a quelque chose de lui, comme une similitude.

Mais à y regarder de près, à regarder au-delà du portrait, on aperçoit les artistes par-delà le pinceau ; il est si facile de passer de l'autre côté de l'image.

Les inspecteurs généraux sont des inspecteurs et ils viennent de brosser le portrait d'autres inspecteurs. Ils évaluent ceux dont la tâche est d'évaluer. Dès lors, une lecture devient possible qui consiste à relier, dans le jeu de la réflexion, un travail qui est commun à tout inspecteur.

C'est un peu comme si un des frères Ripolin, celui du milieu, se tournait vers le premier, celui qui écrit dans son dos, pour poser son pinceau sur le pinceau de son jumeau et étudier son geste. Il apprend ainsi à lire ce que le frère écrivait mais il apprend aussi à écrire le texte qu'il allait inscrire sur le dos du troisième.

Et s'il n'était plus question d'écrire sur les dos ?

III- La seconde lecture

Celle-ci naît d'une réaction et d'une réflexion. C'est le vilain canard qui s'arrache une plume pour écrire un mot, avant que coqs, poulets et autres dindons lui cherchent les poux dans la tête. Il veut, lui aussi, faire le portrait de la basse-cour. Et pour cela, il prépare ses pâtes, examine les couleurs, distribue des espaces sur la toile, selon le nombre d'or.

La seconde lecture organise son travail. Il s'agit de repérer les domaines de l'expression : le ressenti, l'imaginaire, les valeurs, les croyances, le conceptuel et le méthodique. Dans ces cadres, les techniques : relevé des répétitions, des redondances, des contradictions, tout en laissant surgir l'imprévu qui révèle le sens. Le document se prête à l'analyse et à l'interprétation ; car il s'agit d'opinions et non d'informations.

Sur la lecture se greffe le brouillon d'écriture ; la lecture élabore un nouveau texte qui sera livré à la lecture des collègues. L'intuition est de rebondir, mais surtout d'approfondir ce qui fonde notre métier.

Il est sans doute légitime que les cygnes et les oies, les dindons et les poulets veuillent secouer les plumes des canards, fussent-ils vilains ; il est légitime que les canards prennent leurs propres plumes pour éviter que d'un trait de plume on les réduise à leur caricature.

Fin du préambule et des métaphores filées.

Jean-Pol Rocquet

Traitement et indemnités

Traitements et indemnités au 1er mars 1997

ATTENTION : ce tableau ne tient pas compte de la «cotisation chômage des fonctionnaires», intitulée sur les bulletins de paye «Contribution Solidarité». Son taux de 1 % s'applique en effet à la rémunération totale, avant déduction de la C.S.G. qui dépend de la situation de chacun. Il faut donc, après avoir calculé son traitement à l'aide du tableau ci-dessous, retrancher cette cotisation chômage.

Ech	Ind.	Traitement brut	Ind. de résidence		Retenues											Supplément familial		
			Zone 1	Zone 2	Retraite (d)	S.S. (nd)	M.G.E.N. 2,5 %			CSG 2,4 % (nd)*		CSG 1 % (d)*		CRDS 0,5 % (nd)*		1 enfant : 15 F		par enfant
			3%	1%	7,85%	4,75%	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2	2 enfants	3 enfants	en plus
IEN Classe normale																		
1	365	9 856,52	295,70	98,57	773,74	468,18	253,81	248,88	246,41	231,47	226,98	96,45	94,57	48,22	47,29	428,89	1 057,03	747,77
2	396	10 693,65	320,81	106,94	839,45	507,95	275,36	270,01	267,34	251,13	246,25	104,64	102,61	52,32	51,30	428,89	1 057,03	747,77
3	436	11 773,82	353,21	117,74	924,24	559,26	303,18	297,29	294,35	276,50	271,13	115,21	112,97	57,60	56,48	428,89	1 057,03	747,77
4	489	13 205,04	396,15	132,05	1 036,60	627,24	340,03	333,43	330,13	310,11	304,09	129,21	126,70	64,61	63,35	466,15	1 156,40	822,30
5	547	14 771,28	443,14	147,71	1 159,55	701,64	380,36	372,97	369,28	346,89	340,15	144,54	141,73	72,27	70,87	513,14	1 281,70	906,28
6	616	16 634,57	499,04	166,35	1 305,81	790,14	428,34	420,02	415,86	390,65	383,06	162,77	159,61	81,38	79,80	569,04	1 430,77	1 018,07
7	655	17 687,73	530,63	176,88	1 388,49	840,17	455,46	446,62	442,19	415,38	407,31	173,07	169,71	86,54	84,86	600,63	1 515,02	1 081,26
8	708	19 118,95	573,57	191,19	1 500,84	908,15	492,31	482,75	477,97	448,99	440,27	187,08	183,45	93,54	91,72	643,57	1 629,52	1 167,14
9	731	19 740,05	592,20	197,40	1 549,59	937,65	508,31	498,44	493,50	463,58	454,57	193,16	189,41	96,58	94,70	650,05	1 646,80	1 180,10
IPR-IA/IEN Hors classe																		
3/4	676	18 254,82	547,64	182,55	1 433,00	867,10	470,06	460,93	456,37	428,70	420,37	178,62	175,15	89,31	87,58	650,05	1 646,80	1 180,10
4/5	731	19 740,05	592,20	197,40	1 549,59	937,65	508,31	498,44	493,50	463,58	454,57	193,16	189,41	96,58	94,70	650,05	1 646,80	1 180,10
5/6	780	21 063,25	631,90	210,63	1 653,47	1 000,50	542,38	531,85	526,58	494,65	485,04	206,10	202,10	103,05	101,05	650,05	1 646,80	1 180,10
6/7	818	22 089,41	662,68	220,89	1 734,02	1 049,25	568,80	557,76	552,24	518,75	508,67	216,14	211,95	108,07	105,97	650,05	1 646,80	1 180,10
A1		24 041,60	721,25	240,42	1 887,27	1 141,98	619,07	607,05	601,04	564,59	553,63	235,25	230,68	117,62	115,34	650,05	1 646,80	1 180,10
A2		25 000,00	750,00	250,00	1 962,50	1 187,50	643,75	631,25	625,00	587,10	575,70	244,63	239,88	122,31	119,94	650,05	1 646,80	1 180,10
A3		26 286,94	788,61	262,87	2 063,52	1 248,63	676,89	663,75	657,17	617,32	605,34	257,22	252,22	128,61	126,11	650,05	1 646,80	1 180,10

* La C.S.G. est perçue sur toutes les indemnités

nd : non déductible des impôts ; d : déductible

Il faut également ajouter la retenue "solidarité" de 1 % déductible.

-Indemnités soumises à l'impôt : (01-03-97)

indemnité pour charges administratives (D 72-827 du 6-9-72 modifié et D 79-776 du 10-09-79 modifié) :

* IEN-ET et IO : 32 640,00 F / an ; IEN 1D : 13 810,00 F/ an

* IPR-IA : 39 170,00 F / an soit , DAET, DAFCO, CSAIO : 43 520,00 F / an

indemnité de circonscription (D 54-543 du 26-5-54 modifié) :

* IEN 1D : 6 910F / an

- Indemnités exonérées d'impôt (D 66-619 du 10-8-66 modifié) : (01-01-94)

Indemnités forfaitaires de déplacement	Mission	
	Paris	Province
Repas	82,00	82,00
Nuitée	264,00	210,00
Journalière	428,00	374,00

** indemnité forfaitaite de déplacement ou indemnité dite des "110 journées" (taux 192 F) (D 54-135 du 6-2-54 modifié)* : 21 120 F /an soit 1 760 F / mois.

** indemnité de stage (D 66-619 du 10-8-66 modifié)* : 55,05 F.

** indemnités de bureau (D 63-901 du 28-8-63 modifié)* (01-01-94) : 1 503,00 F + 255,00 F par bimestre sauf sept-oct : 384,00 F

Evaluation des frais kilométriques

d'après une étude établie par "Nord Automobile" du mois de février 1997

* Remboursement administratif en date du 01-01-94 (moins de 2 000 km/de 2 001 à 10 000 km/plus de 10 000 km)

Parcours 20 000 km par an - amortissement 4 ans			
Véhicules à essence			
Catégorie			Remboursement administratif*
5 CV et moins	de 1,95 à 2,65	Fiat Panda 4 CV et Citroën ZX 5 CV	1,22/1,44/0,79
6 et 7 CV	de 2,10 à 4,34	Ford Fiesta et Citroën XM 7 CV	1,48/1,78/1,04
8 CV et plus	de 3,95 à 4,21	Ren. Safrane10CV et Peugeot 605 10 CV	1,66/1,99/1,17
Véhicules diesel			
5 CV et moins	de 2,05 à 3,29	Citroen AX 4 CV et Audi A4 5 CV	1,22/1,44/0,79
6 et 7 CV	de 2,16 à 3,99	Ford Fiesta 6 CV et BMW 325 7 CV	1,48/1,78/1,04
8 CV et plus	Etude non connue		1,66/1,99/1,17
Parcours 40 000 km par an - amortissement 2 ans			
Véhicules à essence			
5 CV et moins	de 1,50 à 1,96	Fiat Panda 4 CV et Citroën ZX 5 CV	1,22/1,44/0,79
6 et 7 CV	de 1,64 à 2,59	Ford Fiesta 7 CV et BMW 7 CV	1,48/1,78/1,04
8 CV et plus	de 2,93 à 3,16	Renault Safrane et Audi A6 10 CV	1,66/1,99/1,17
Véhicules diesel			
5 CV et moins	de 1,48 à 2,34	Opel Corsa 5 CV et Audi A4 5 CV	1,22/1,44/0,79
6 et 7 CV	de 1,62 à 2,80	Fiat Punto 6 CV et Ren. Safrane 6 CV	1,48/1,78/1,04
8 CV et plus	Etude non connue		1,66/1,99/1,17

Professions de foi
Secteur Premier degré

Yves Gadeau (Responsable académique de Nantes)

Responsable régional puis académique depuis 1986, je me suis efforcé d'être le porte-parole fidèle de mes collègues de terrain.

Je me suis réjoui de l'élargissement qui a permis la création du SI.EN-FEN.

J'ai déploré l'affaiblissement qu'a constitué pour nous la scission de la FEN et le départ de collègues pour qui j'avais une profonde estime.

J'appelle de tous mes voeux la reconstitution d'une unité syndicale, non extensive (que nous apportera de courtiser sans cesse les IPR-IA ?) mais réelle, fondée sur les préoccupations communes des inspecteurs du premier degré, de l'enseignement technique, de l'orientation.

J'ai été et je continuerai d'être le porte-parole sincère des collègues déçus par l'orientation prise pour la revalorisation des inspecteurs. Sans nier les avantages que constitueront pour nous l'élargissement de l'accès au corps des IPR-IA, je n'y vois guère une avancée vers l'unification des corps d'inspection.

Membre de la CAPA et m'affrontant à un recteur particulièrement retors, je mesure d'année en année combien le passage à la hors-classe ne s'inscrit pas, malgré nos lénifiants discours, dans la perspective de l'amélioration de nos carrières. Il crée au contraire injustices, rancoeurs et déceptions.

La revalorisation de l'ensemble de notre corps, prenant en compte le début de la carrière, est urgente. Si rien n'est fait, le risque de voir se confirmer les signes de désaffection pour la fonction, déjà lisibles dans les concours de recrutement, ne fera que grandir.

Ma candidature affiche en toute franchise ses réserves vis-à-vis de l'orientation actuelle de l'action du Bureau National.

Syndiqué depuis 1962, ancien responsable syndical dans d'autres instances, je m'engage, si je suis élu, à assumer pleinement mon rôle de militant dans un esprit de dialogue et de construction.

Daniel Gauchon (Responsable académique de Bordeaux)

Les résultats des récentes élections professionnelles doivent nécessairement nous conduire à nous interroger sur la pertinence de nos stratégies syndicales. Le SI.EN est-il suffisamment "revendicatif" pour répondre aux légitimes aspirations non seulement de ses membres mais aussi d'une large majorité du corps des Inspecteurs ?

Dans la mesure où l'action conduite depuis deux ans s'est inscrite dans le respect des orientations votées démocratiquement lors du congrès de mai 1995, je crois que le SI.EN a répondu avec détermination aux attentes de ses adhérents, malgré la lenteur du processus qui témoigne seulement de l'importance des résistances qu'il a fallu vaincre et qu'il faudra continuer à surmonter pour que la totalité des engagements ministériels obtenus soit effectivement mise en oeuvre. Il ne nous faut pas oublier notamment que la marche vers un corps unique d'inspecteurs, cela signifie l'intégration d'un nombre de plus en plus important d'IEN dans un corps d'IPR-IA qui n'est peut-être pas encore tout à fait prêt à accepter ce mélange...

Quel chemin suivre maintenant pour atteindre notre objectif ? Il appartiendra au Congrès d'en décider et donc au B.N. d'inscrire son action dans les mandats que lui donnera le Congrès. Mais au-delà des revendications statutaires je pense que nous ne pourrons pas faire l'économie d'une réflexion de fond qui devra porter d'une part sur notre fonctionnement syndical et notre capacité à rassembler une large majorité des IEN, d'autre part sur nos pratiques professionnelles et notre capacité à en anticiper l'évolution.

Le corps unique d'inspecteurs aux missions diversifiées est aujourd'hui inéluctable, c'est seulement une question de temps : forts de cette conviction, nous devons continuer à faire pression sur nos interlocuteurs afin d'accélérer le processus, ce qui nécessite de chercher à mettre en oeuvre des actions susceptibles de rencontrer l'adhésion de l'ensemble du corps des IEN, syndiqués et non-syndiqués, selon des modalités adaptées à chaque spécialité (ID, ET et IO).

Le combat auquel j'ai participé depuis 1989 avec les collègues élus à la CAPA pour tenter, chaque année, d'obtenir plus de transparence et d'équité dans l'établissement du tableau de classement, est de même nature que celui qui est conduit au plan national par le B.N., en essayant toujours de faire prévaloir les principes qui privilégient la revalorisation de l'ensemble du corps, et en s'opposant particulièrement à l'arbitraire sur lequel sont le plus souvent fondées les promotions accélérées de quelques-uns.

Ma candidature au B.N. se situe dans la suite de cet engagement au service d'un syndicalisme militant où chacun accepte de se demander d'abord ce qu'il peut faire pour son syndicat avant de se demander ce que son syndicat peut faire pour lui.

Marthe Lévêque Académie de Nice (Membre du Bureau national sortant)

Elue en 1993 à l'occasion du Congrès de Strasbourg, j'ai rejoint le Bureau National du SI.EN-FEN parce que j'ai toujours essayé de faire passer mes idées et mes engagements du rêve à la réalité.

La période dite de "crise profonde" que nous ne cessons de traverser et les incertitudes qui perturbent gravement la société actuelle sont propices aux protestations, aux contestations, voire aux rejets. Mais ce n'est pas ainsi que nous avancerons : il nous faut être responsables ; capables donc de continuer à faire des propositions, même lorsque ce que nous finissons par gagner paraît minime ou décevant. Dépasser le découragement et la démobilisation, c'est la seule manière d'obtenir, à terme, les changements que nous espérons.

C'est pourquoi les préoccupations légitimes du terrain, engendrées par "la misère du quotidien" sont miennes, et, principalement, celles qui concernent :

- les moyens nécessaires à un fonctionnement en toute dignité (ressources humaines et matérielles, véhicule de service...) ;

- la refonte de la grille indiciaire en une grille unique pour un corps unique (et le titre importe moins que le salaire d'inspecteur) ;

- la réparation du préjudice subi par ceux de nos collègues retraités qui n'ont pu avoir accès à la hors-classe.

Mais, prendre en compte les acquis (ex : l'avancement à cadence unique dans les deux classes d'IEN ou l'élargissement de l'accès des IEN à la hors-échelle A) et militer pour en avoir d'autres ne doit détourner :

- ni de l'organisation d'une réflexion, grâce à vos contributions, sur toutes les questions relatives à l'enseignement, dont il faudrait souvent contrer l'impact médiatique par une analyse rigoureuse ;

- ni de la promotion de notre métier par la valorisation de ce qu'il apporte de positif au Service Public d'éducation nationale auquel nous sommes tous très attachés.

Voilà les quelques points qui constitueront les lignes directrices de mon action si vos suffrages me permettent de poursuivre ma tâche au «sein du SI.EN».

Charles Moritz (Responsable académique de Strasbourg)

Porté par le soutien de mes collègues, mon engagement syndical, comme responsable départemental du Haut-Rhin, puis responsable régional pour l'Alsace, m'a permis de mesurer la nécessité d'une représentation syndicale déterminée et responsable, prenant

en compte la diversité de nos origines et fonctionnements professionnels.

Le Bureau National du seul syndicat réellement représentatif des I.E.N. aura à assumer la conduite d'actions déterminantes tant dans le domaine de la définition de nos activités professionnelles que dans celui des revendications corporatives.

Si le rappel de la nécessité de cohérence entre les missions qui nous sont confiées et les moyens d'accompagnement mis en place alimentera sans doute encore, à juste titre, nos actions syndicales, il est évident qu'une nouvelle définition statutaire des corps d'inspection doit être clairement visée. Notre dernier statut, antérieur à celui des corps enseignants placés sous notre responsabilité, a largement montré ses faiblesses. La compensation de la non-revalorisation indiciaire de la classe normale par le biais de systèmes pseudo-méritocratiques, tels l'accès à la hors-classe ou au corps des I.P.R.-I.A., n'atteint d'ores et déjà pas le but visé et institue un fonctionnement potentiellement arbitraire, incompatible avec une éthique, même minimale, de gestion du Service public. Il faudra rappeler avec force que notre revalorisation indiciaire appelle un autre cadre, en n'oubliant pas, une fois de plus, nos collègues retraités.

Le Bureau National aura la lourde responsabilité d'assumer les acquis actuels en en revendiquant une gestion juste, et de préparer un nouveau cadre professionnel. Ces aspects statutaires, au-delà des réalités financières, devront porter la mutation d'une conception simpliste d'un système hiérarchique pyramidal, déjà largement obsolète, vers une organisation fonctionnelle en harmonie avec les missions de l'Education nationale, Service public.

Je suis prêt à y participer avec détermination et réalisme.

Jean-Claude Quemin (Responsable académique de Rouen)

Un engagement syndical local de longue date forge des convictions, nourrit le tissu confraternel permettant à ceux qui exercent la même mission d'inspection de se resserrer autour des valeurs de l'Ecole et de militer pour la qualité du Service Public d'éducation nationale.

Responsable départemental, puis académique, élu à la CAPA des IEN, je me présente à vos suffrages.

Une action unitaire

Sans craindre les contradictions qui peuvent naître de l'évolution de notre profession, sans accepter les divisions que le ministère veut créer dans notre corps, il s'agit de défendre, par la pluralité de nos missions et fonctions, une réelle unité de statut.

Ce statut nécessite clarification et transparence. Clarification dans le mode d'accès - un concours aux règles républicaines précises - puis dans la carrière.

Cette clarification ne peut provenir que d'une unité du corps des inspecteurs et demande donc de promouvoir la création d'un véritable corps d'IPR-IA en lieu et place des IEN. Transparence enfin dans la gestion des carrières, dans la définition de nos missions. Cette clarification et cette transparence je les défendrai au Bureau National afin de poursuivre l'oeuvre de négociation déjà amorcée. C'est dans cette volonté forte que j'inscris mon action. Mais celle-ci ne se résumera pas à cet objectif qui, bien que prioritaire, ne peut faire oublier le quotidien.

Défendre les conditions de travail

Mon action syndicale se situera aussi dans une défense et une revalorisation de nos conditions de travail. Celle-ci passe évidemment par une meilleure reconnaissance de nos missions, mais il importe de conserver une revendication précise quant à nos soucis matériels.

Nombre de collègues ne parlent plus de bureaux exigus, des kilomètres restreints, des crédits en baisse, mais ces difficultés sont nôtres ; l'amélioration statutaire est complémentaire de cette amélioration matérielle.

Former un syndicalisme pluriel, puissant, contemporain

C'est sur ces bases essentielles que je perçois mon action au Bureau National, en élargissant toutefois mon propos et mes orientations à d'autres considérations. Loin d'être une source de division, la diversité du corps d'inspecteurs doit devenir notre richesse. En ce sens, je veux nettement contribuer, en respectant la spécificité de chacun, à l'émergence d'une force syndicale qui, au-delà des clivages puisse être l'expression d'une volonté et d'un discours communs. Les IEN-ET, IO, CCPD, IPR-IA, les retraités, constituent un appui indispensable quant à la réalisation des orientations du Bureau National actuel.

C'est dans ce syndicalisme unitaire et contemporain que j'inscris ma candidature, en sachant que si la tâche est encore grande, le chemin parcouru nous encourage à la poursuivre.

Patrick Roumagnac (Responsable académique de Clermont-Ferrand)

Chers Camarades,

Je voudrais tout d'abord saluer la volonté et l'engagement des membres du Bureau National en place. Les avancées obtenues dans le dossier essentiel de l'accès des Inspecteurs de l'Education Nationale au corps des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Inspecteurs d'Académie me semblent devoir être portées au crédit de la mobilisation de tous les syndiqués sans doute, mais aussi et surtout à la ténacité de nos représentants nationaux.

Devons-nous, pour autant, nous contenter de ce qui a été obtenu ? Je ne le crois pas. C'est un processus - que l'on doit souhaiter irréversible - qui a été engagé mais le chemin reste long et parsemé d'embûches jusqu'à la reconnaissance d'une égale dignité des missions d'inspection quel que soit le niveau auquel elles s'exercent.

L'idée d'un corps unique d'inspection est-elle une utopie ? Peut-être, mais n'appartient-il pas au combat syndical de transformer les utopies d'aujourd'hui en réalités de demain ?... C'est dans cette logique que je souhaite inscrire ma candidature : le syndicalisme n'a pas pour vocation essentielle de gérer des acquis mais de lutter pour un idéal d'équité. Le syndicat ne saurait être réduit à une instance de négociations, il doit être avant tout le creuset fédérateur de nos ambitions légitimes de justice sociale.

L'accès au corps unique ne peut se concevoir que dans l'unité mais un risque réel d'éclatement existe : classe normale, hors classe, Inspecteur Pédagogique Régional - Inspecteur d'Académie, autant de différences statutaires, Enseignement Technique, Information et Orientation, Premier Degré, autant de différences fonctionnelles. Ce n'est que par l'adhésion à un idéal partagé que nous pourrons rester unis. Il faudra aussi se montrer vigilants relativement aux sélections arbitraires de l'administration : un double filtrage fondé sur des concepts aussi flous que «l'exceptionnalité» ou «la fonctionnalité» n'est pas acceptable. Des voix s'élèvent, ici ou là, pour s'opposer à l'automaticité des évolutions de carrière pour les Inspecteurs de l'Education Nationale. Mais qui, parmi nous, réclame cette automaticité ? Nous ne revendiquons rien d'autre que la transparence et l'objectivité pour l'évaluation de notre travail.

La voie est tracée. Sans doute devons-nous accepter de faire des concessions, mais attention : certaines ne peuvent être admises. Ceux d'entre nous qui arrivent au terme d'une carrière bien remplie ne doivent pas être oubliés. Un passif subsiste : nos aînés se sont sentis trahis. Il se peut que lors de la création de la hors-classe un certain pragmatisme l'ait emporté sur l'éthique fondatrice du corps ; ne pas lutter, aujourd'hui, pour que nos collègues retraités aient droit à une juste reconnaissance de leur travail, ne pourrait que mettre en échec les luttes syndicales passées, présentes et à venir.

Voici, chers Camarades, résumées en quelques mots, les raisons qui me poussent à solliciter vos suffrages pour tenter d'opérationnaliser ces idées au sein du Bureau National. Merci à tous ceux qui accepteront de me faire confiance.

Professions de foi
secteur enseignement technique et professionnel

Daniel Baulard
(STI - Besançon
Membre de la commission de secteur ET sortant)

Par mon acte de candidature à la commission de secteur Enseignement technique et professionnel, j'affirme ma volonté d'agir pour :

- défendre l'ensemble des inspecteurs des champs de syndicalisation du SI.EN-FEN ;

- assurer une véritable amélioration salariale de tous les inspecteurs ;

- réaffirmer la nécessité et le droit pour tous les IEN de bénéficier d'une formation continue permanente moderne ;

- donner à tous les IEN l'accès à d'autres fonctions au sein de l'Éducation nationale et de la Fonction publique ;

- unifier progressivement les corps d'inspection aux missions diversifiées ;

- harmoniser les régimes indemnitaires des IEN et les transformer en points indiciaires ;

- offrir à tous les IEN des conditions de travail décentes, à la hauteur des priorités nationales relatives à l'Éducation nationale.

Roger Bordage
(STI - Toulouse
Membre de la Commission de secteur ET sortant)

Chères et Chers Collègues,

Je sollicite une nouvelle fois vos suffrages. Deux questions vont certainement surgir de vos réflexions : pourquoi et dans quel but ?

La première question pose le problème de fond. Il me semble que notre organisation a choisi le bon parti et de bonnes orientations. Cependant, les mesures nouvelles qui jaillissent de toutes parts, méritent un approfondissement et des prises de position plus explicites. L'argumentation doit être sérieuse et fondée à la fois sur les textes qui nous sont communiqués, mais surtout sur les idées ou les pratiques que vous mettez en place sur le terrain. C'est la raison qui m'incite à être de nouveau candidat. A partir de toutes ces données et d'une étude commune en commission de secteur, je souhaiterais que le "syndicat" vous apporte plus d'informations et de bases de réflexion sur les thèmes que nous impose l'évolution de l'enseignement technique et professionnel.

Il m'est plus facile de répondre à la seconde question. Je n'ai jamais cherché et je ne cherche pas à "briller". Compte tenu de mon vécu, je souhaite simplement mettre à votre service mon expérience et ma disponibilité. Implanté dans l'académie la plus grande géographiquement, ceci présente des difficultés, mais aussi des avantages qui peuvent être très utiles à un syndicat. La diversité des milieux (ruraux, urbains, peu industrialisés ou orientés vers des technologies de pointe, etc.) nous procure des situations très intéressantes dont je peux faire l'écho à notre organisation et à l'ensemble des collègues.

C'est aussi simple et désintéressé que cela. Ma motivation est forte parce que j'ai trouvé dans la structure du SI.EN (qui est la **nôtre**) des idées et une volonté de faire évoluer nos conditions et notre statut d'une manière intelligente. Elle ne prend pas systématiquement le contre-pied d'une Administration, mais exploite chaque petit créneau afin que tous les IEN obtiennent un traitement décent et équitable en poursuivant inlassablement l'objectif du corps unique et que l'Enseignement Technique et Professionnel retrouve sa place et sa dignité.

Renée Hasiak
(Enseignements scientifiques - Lille
Membre du Bureau National sortant)

Je présente ma candidature à la commission de secteur Enseignement technique et professionnel et au Bureau National afin de poursuivre les actions engagées au sein du SI.EN.

Avec les collègues des autres secteurs, je continuerai à défendre nos intérêts corporatifs jusqu'à obtenir la reconnaissance de l'égale dignité des corps d'inspection par une égale rémunération : c'est-à-dire la création d'un corps unique d'inspection aux missions diversifiées et clairement définies.

Avec les collègues du secteur enseignement technique et professionnel, je persévérerai à réclamer une clarification dans la gestion des postes, une meilleure répartition des charges de travail pour les postes pluri-académiques, une meilleure adéquation entre les spécialités mises au concours et les étiquettes de terrain.

Tous ensemble nous devons prendre conscience de l'importance de notre engagement syndical au service de tous les collègues dans l'intérêt du Service public d'Education.

Bernard Lehalle
(STI - Nancy-Metz
Membre du Bureau National sortant)

Par la présente, je fais acte de candidature pour la commission de secteur Enseignement technique pour poursuivre l'action menée depuis 1986 à la CA du SNIET puis au B.N. du SI.EN-FEN.

Maurice Ribeyrol
(Enseignements scientifiques - Bordeaux
Membre de la Commission de secteur ET sortant)

A l'épreuve du temps et de l'action, notre syndicat unifié des corps d'inspection a montré sa capacité à faire avancer nos revendications communes, tout en défendant les intérêts spécifiques à chaque secteur d'activité indépendamment de son poids numérique. Notre but reste toujours la création d'un corps unique d'inspecteurs, mais la multiplicité des missions nécessitera, par souci d'efficacité, le traitement des dossiers par des commissions spécialisées. J'ai essayé d'apporter mon expérience à la commission de secteur Enseignement technique pendant plusieurs années. Arrivé au terme de mon mandat, je souhaite faire acte de candidature afin de poursuivre mon action au sein d'une équipe solidaire.

Responsables académiques

ACADEMIE	NOM prénom adresse
AIX-MARSEIILE	**PELLEGRINI Dario** Ecole maternelle M Mauron Bd Edouard Herriot 13210 ST REMY DE PROVENCE
AMIENS	**BESAURY Anne-Marie** 37 place publique 80600 BEAUQUESNE
ANTILLES-GUYANE	**BOILEAU Jean-Claude** Inspection Académique BP 480 97110 POINTE-A-PITRE
BESANCON	**COLIN René** 5 allée Étienne de la Boétie 70300 LUXEUIL-LES-BAINS
BORDEAUX	**GAUCHON Daniel** 12 rue de la Reine Margot 64110 GELOS
CAEN	**RONDEL Yves** Le Bourg LE GAST 14380 SAINT-SEVER
CLERMONT-FERRAND	**ROUMAGNAC Patrick** IEN Saint-Flour Place du Palais de Justice - BP 91 15103 SAINT-FLOUR CEDEX
CORSE	**BERETTI François** Villa Campana Rue Saint-François prolongée 20200 BASTIA
CRETEIL	**MOSSE Alain** 13 rue de Sofia 75018 PARIS
DIJON	**DUVERNE Alain** 18 route de Gigny 21200 BEAUNE
GRENOBLE	**ROURE Michel** 15 allée des Aulnes 38610 GIERES
LILLE	**GRARE Gaston** 1 av de l'Yser 62360 CONDETTE
LIMOGES	**BENATTOU Mohamed** 17 Avenue Jules Ferry 87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE
LYON	**ADAM Lise** Rue de la Chabaudière 69440 TALUYERS
MONTPELLIER	**PHILIPPE Christian** 9 rue Théodore de Banville 66100 PERPIGNAN
NANCY-METZ	**BONTE Michel** 3 route de la Tour 88600 GIRECOURT-SUR-DURBION
NANTES	**GADEAU Yves** 166 rue Georges Clémenceau 44150 ANCENIS
NICE	**JACQUIN Gérard** IEN Brignoles - BP 18 83171 BRIGNOLES CEDEX

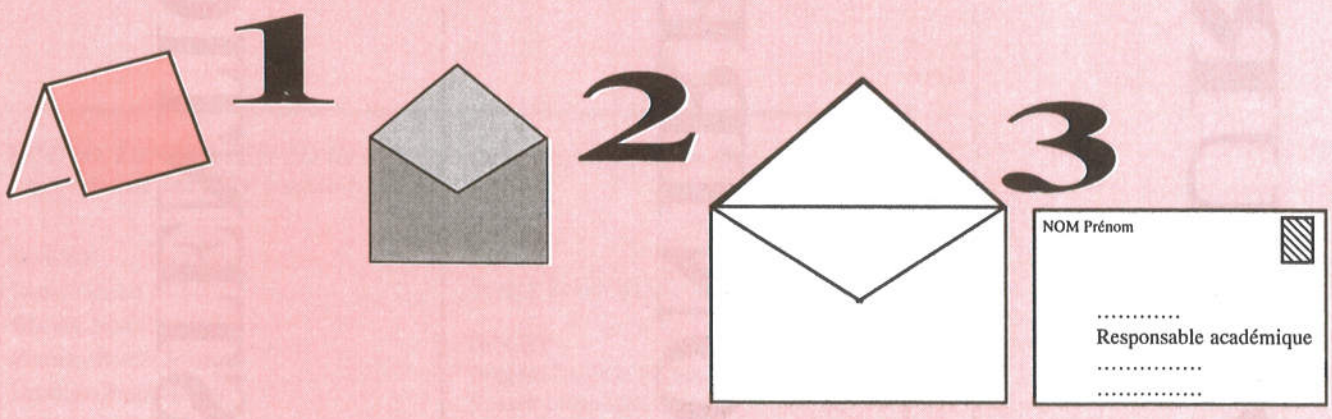

Préparation du congrès

ORLEANS-TOURS	**VALLIER Jean-Paul** Les Cochards 45530 SURY-AUX-BOIS
PARIS	**FOUQUET Jocelyne** 44 rue du Château-Landon 75010 PARIS
POITIERS	**CAILLEAU Jean-Pierre** Résidence Fontane 8 bis rue Rouget de Courcez 79000 NIORT
REIMS	**CAPRON Annie** 20 cours Aristide Briand 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
RENNES	**PICHON Jean-Marie** 9 rue du Pré Perché 35000 RENNES
RÉUNION	**SECRETTAND Jacqueline** 36 rue Archambaud 97410 SAINT-PIERRE
ROUEN	**QUEMIN Jean-Claude** Lycée Les Bruyères 67 avenue des Canadiens 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
STRASBOURG	**MORITZ Charles** 39 rue de la Klebsau 67100 STRASBOURG
TOULOUSE	**TISSOT Bernard** 11 allée Cerdagne - Bât 421 31770 COLOMIERS
VERSAILLES	**LEGROS Guy** 11 rue Léon Bourgain 92400 COURBEVOIE

Vote sur le rapport d'activité

Le rapport d'activité a été publié dans le bulletin syndical précédent (n° 34 du 11 février 1997).

Le matériel de vote est encarté dans le présent bulletin.

Le vote sur le rapport d'activité est à adresser à votre responsable académique, (cf liste ci-contre) - **avant le 31 mars 1997.**

Rapport d'activité : insérer l'un des trois bulletins dans l'enveloppe à renvoyer avant le 31 mars 1997

POUR

CONTRE

ABSTENTION

1

Secteur Enseignement Technique
Élection à la commission

2

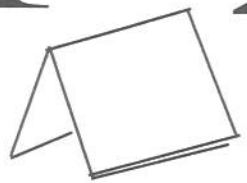

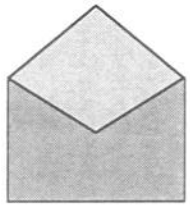

3

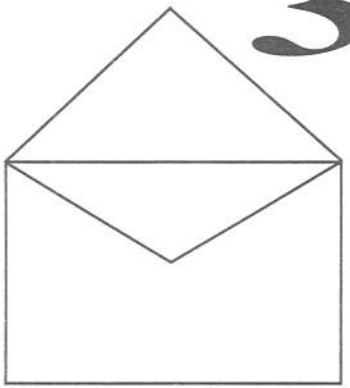

4

NOM Prénom

SI.EN
21 rue Lalande
75014 PARIS

5

Avant le 31 mars

1

Secteur Premier degré
Élection au Bureau National

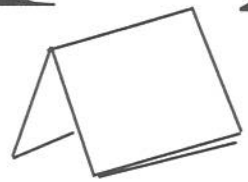

2

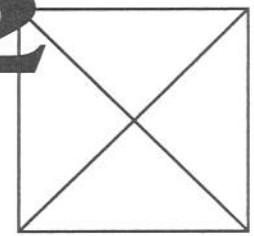

3

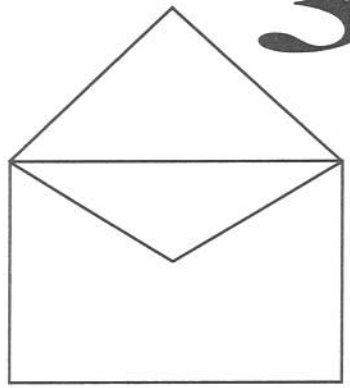

4

NOM Prénom

SI.EN
21 rue Lalande
75014 PARIS

5

Avant le 31 mars

Secteur Premier degré
Élection au Bureau National

*
* *

- *GADEAU Yves*
- *GAUCHON Daniel*
- *LEVEQUE Marthe*
- *MORITZ Charles*
- *QUEMIN Jean-Claude*
- *ROUMAGNAC Patrick*

Ne garder qu'un maximum de 5 noms

Secteur Enseignement Technique et Professionnel
Élection à la commission de secteur

*
* *

- *BAULARD Daniel*
- *BORDAGE Roger*
- *HASIAK Renée*
- *LEHALLE Bernard*
- *RIBEYROL Maurice*

Ne garder qu'un maximum de 5 noms.